ELECTION MISS & MISTER NOËL 2023
REGLEMENT

Article 1 – Organisation

L'élection Miss et Mister Noël est organisée par le Conseil Municipal Des Jeunes De Draguignan en partenariat avec le LEO CLUB DRAGUIGNAN. Elle aura lieu le samedi 23 décembre 2023 à Draguignan, sur le marché de Noel.

Article 2 – Conditions de participation

L'inscription à l'élection est gratuite.

L'élection Miss et Mister Noël 2023 met en compétition 20 candidat(e)s dont 10 filles et 10 garçons. Le jury se réserve le droit de modifier le nombre de candidats. Les candidatures retenues ainsi que le nombre de candidat(e)s relèvent du choix du jury. Le défaut de sélection d'un(e) candidat(e)s ne pourra être reproché à l'association LEO CLUB DRAGUIGNAN.

Pour pouvoir participer à l'élection Miss et Mister Noël 2023, chaque candidat(e) devra répondre aux conditions suivantes :

– Résider dans la Dracénie
– Être âgé de 15 minimum
– Être présent(e) à toutes les phases préparatoires de l'élection. L'absence d'un(e)candidat(e) à la réunion de préparation de l'élection entraînera sa disqualification.

<u>La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 décembre 2023.</u>

Toute demande d'inscription devra être formulée sur l'imprimé joint au présent règlement dûment complété et signé par le(a) candidat(e) et accompagné d'une photographie de plein pied.

Article 3 – Autorisation parentale et droit à l'image

Une autorisation des parents ou du représentant légal est nécessaire lorsque le(a) candidat(e) est mineur(e). Les candidat(e)s ou leur représentant autorise la diffusion de toutes les photos prises dans le cadre de cette manifestation et suivantes.

Article 4 – Déroulement de l'élection

L'élection de Miss et Mister Noël 2023 se déroule en présence du public présent sur le marché de Noel.

Le jury de l'élection sera composé de membres du LEO CLUB DRAGUIGNAN, Conseil Municipal, et d'un représentent du Conseil Municipal Jeunes.

Les membres du jury n’auront aucun lien de parenté familial et direct, ni de subordination avec un(e) des candidat(e)s.

Les candidat(e)s défileront avec une tenue de Noël (Thème : couleur de Noël).

<u>Critères de notation (note sur 20)</u>

– Présentation, élocution et diction
– Démarche, allure
– Élégance, beauté
– L’esprit, l’originalité
– Expression (1 à 2 questions sur la vie de la ville seront posées aux candidat(e)s)
Seront élus Miss et Mister Noël 2023, les deux candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de points.
En cas d’égalité, le président du jury départagera le vote.

Article 5 – Engagement des candidat(e)s

Le titre conféré par l’élection est valable jusqu’à la prochaine élection de Miss et Mister Noël.
Miss et Mister Noël 2023 s’engagent à participer à toutes les manifestations pour lesquelles ils recevront une invitation.

Ils devront porter l’écharpe, une tenue correcte et leurs couronnes.

Article 6 – Respect du règlement et des valeurs attachées à l’élection.

Tout(e) candidat(e) à l’élection de Miss et Mister Noël 2023 doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent règlement et le principe du concours.

En cas d’attitude contraire au présent règlement et/ou en cas d’atteinte à l’image de l'élection de la part de le/la candidate, le/la dit(e) candidat(e) pourra être suspendu(e) ou destitué(e) de son titre.

Tout(e) contrevenant(e) à un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé(e) de la possibilité de participer à ce concours.

Article 7 – Dépôt du règlement

Le règlement est à remettre avec la fiche d’inscription, approuvés par la signature du candidat(e).

Article 8 - Décision de l’organisateur

L’association LEO CLUB DRAGUIGNAN ne saurait se voir reprocher l’annulation et/ou la suspension de l’élection Miss et Mister Noël 2023, sauf en cas d’intempérie.

DATE ET SIGNATURE

Nom et prénom du candidat(e) précédés de la mention
« Je déclare avoir lu et accepté le présent règlement »

Date Signature

Autorisation parentale

Nom et prénom du parent, responsable légal, précédés de la mention « je déclare avoir lu et accepté le présent règlement, j'accepte ainsi la participation de ma fille/mon fils (nom et prénom)

.....à l'élection de Miss et Mister Noël 2023.

Date Signature